

PROFESSIONNELS

100% Pro

La multirisque  
professionnelle  
adaptée  
à votre activité



100% Pro  
Artisans

**Prudence Créole**  
*Assurément réunionnais*



**GENERALI**

# 3 bonnes raisons de souscrire 100 % Pro Artisans

## 1 | Des garanties\* complètes pour vos biens professionnels

- Vol, dégât des eaux, dommages électriques... avec les garanties dommages aux biens, **vos biens professionnels sont protégés** dans la limite du plafond des garanties souscrites.
- Des garanties qui vous suivent là où vous exercez pour vous permettre d'**assurer vos biens nomades**, votre matériel et vos marchandises sur les marchés, foires... ainsi que leur transport.

## 2 | Des garanties\* spécifiques pour couvrir votre activité

- Pour pallier vos pertes d'exploitation en cas de sinistre garanti ou d'accident corporel, **vous bénéficiez d'un soutien financier** pour compenser la perte de vos bénéfices.
- Parce que vos stocks et vos achats augmentent en période de forte activité, **les plafonds de garanties souscrites sont augmentés** (incendie, dégât des eaux, vol).

## 3 | Des services pour faciliter votre quotidien

Vous bénéficiez, par exemple :

- **d'un service d'assistance juridique** pour répondre aux questions fiscales, juridiques, salariales liées à votre activité ;
- **d'une assistance rapatriement en cas d'accident** au cours de vos voyages professionnels en France comme à l'étranger ;
- **de prestations d'urgence** en cas de sinistre de vos locaux assurés : gardiennage, mise en relation avec un vitrier ou un plombier...

**Pour en savoir plus sur 100 % PRO,  
contactez votre intermédiaire d'assurance.**

Document non-contractuel à caractère publicitaire. \* Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garanties, reportez-vous aux conditions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

PRUDENCE CREOLE - Entreprise régie par le Code des Assurances - Société anonyme d'assurances I.A.R.D.T. au capital de 6 164 000 € | Siège social : 32 Rue Alexis de Villeneuve - CS 71081 - 97 404 Saint-Denis Cedex | SIREN 310 863 139 - RCS St-Denis de la Réunion - N° de Gestion 72 B 59 - APE 6512Z | Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026 | Tel : 0262 70 95 00 - Site Web : <http://www.prudencecreole.com>